



Novembre 2024 - Lettre d'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine et en Gironde



France 2030: bilan régional du dispositif



À l'occasion de la cérémonie des lauréats girondins de France 2030, qui s'est tenue le 10 décembre dernier à la résidence préfectorale, le préfet de région Étienne Guyot a dressé un bilan du plan France 2030 en Gironde et en Nouvelle Aquitaine. Depuis la mise en place du dispositif, ce sont ainsi 590 projets qui ont été soutenus en région pour un montant total de 1,136 milliard d'euros d'aide. En novembre, 9 projets ont été nouvellement sélectionnés pour être soutenus financièrement par l'État. [Plus d'infos sur le site IDE.](#)

Installation du comité régional de l'emploi



Le 6 décembre, le préfet de région et le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont co-présidé le premier comité régional pour l'emploi à Pessac (Gironde). Cette nouvelle instance, composée de représentants de l'État, du conseil régional, des conseils départementaux, des organisations syndicales, des organisations professionnelles et des opérateurs de l'emploi, vise à renforcer l'accompagnement des personnes à l'accès et au retour à l'emploi et à répondre aux besoins de recrutements des employeurs. [Plus d'infos sur le site IDE.](#)

Quatre nouveaux espaces France services en Gironde

**France
services**

Afin d'améliorer l'accès aux services publics et d'apporter une réponse individualisée aux usagers, 4 nouveaux espaces France Services labellisés en 2024 seront inaugurés d'ici début 2025. La Gironde compte aujourd'hui 47 structures, fixes ou itinérantes, labellisées sur son territoire et permettant à tout citoyen d'accéder, à moins de 30 minutes de chez lui, aux principaux organismes de services publics réunis dans un seul et même lieu. [Plus d'infos sur le site IDE.](#)



Utilisation de drones pour lutter contre les vols d'huîtres sur le bassin d'Arcachon



À la suite de différents vols intervenus l'an dernier dans les parcs à huîtres du bassin d'Arcachon, le préfet Étienne GUYOT a décidé d'autoriser la gendarmerie nationale à recourir à deux drones équipés d'une caméra au niveau du bassin d'Arcachon. Ce dispositif, est opérationnel jusqu'au 31 décembre 2024 pour appuyer les forces de sécurité intérieure dans leur mission. [Plus d'infos sur le site IDE.](#)

Signature de la convention de partenariat pour garantir la sécurité de l'hôpital Charles Perrens



La Préfecture de la Gironde, l'hôpital Charles Perrens, les forces de sécurité intérieure et la justice ont signé une convention pour mettre en place une politique globale de sécurité à l'hôpital Charles Perrens. Cette convention permet de renforcer la coordination opérationnelle entre le centre hospitalier, les forces de sécurité intérieure et la justice, dans le but de mieux protéger le personnel de santé, les patients et tous les usagers de l'hôpital. Plus d'info sur <https://bit.ly/4iwFOSK>

Détenteurs d'armes: créez votre compte sur le SIA avant le 31 décembre



Le système d'information sur les armes (SIA) est une plateforme numérique qui permet de gérer et suivre la détention légale des armes à feu sur le territoire. Elle facilite également les démarches liées à leur acquisition et détention. Les détenteurs d'armes (chasseurs, anciens chasseurs et tireurs sportifs) ont jusqu'au 31 décembre 2024 pour créer leur compte. Cette démarche est obligatoire pour acheter une arme chez l'armurier, la vendre ou la faire entretenir. Plus d'infos sur la démarche [sur le site IDE.](#)



Une passerelle pour piétons et cyclistes fixée au pont François Mitterrand à Bordeaux



L'État et Bordeaux Métropole ont acté la construction d'une passerelle dédiée aux cyclistes et piétons, fixée au tablier du pont François Mitterrand à Bordeaux. Cette solution permettra aux usagers de bénéficier d'un abri contre le vent, la pluie et les projections venant des voies de circulation. Le coût du projet s'élève à 11,8 millions d'euros, financés à parité entre l'État et Bordeaux Métropole. Entre 2009 et 2021, la part des déplacements métropolitains à vélo a doublé, passant 4 à 8%. [Plus d'info sur IRE.](#)

Inauguration du créneau de dépassement sur la RN 147, à Chamborêt



Le préfet Étienne GUYOT a inauguré le créneau de dépassement de Chamborêt, en Haute-Vienne. Ce premier aménagement réalisé sur la nationale 147 est constitué de 2 km de voie, dont 1 km à deux fois deux voies. Ce nouveau créneau a pour but d'améliorer la sécurité des usagers et de fluidifier le parcours. D'autres chantiers sont attendus dans les prochaines années. [Plus d'infos sur le site IRE.](#)

4e Comité de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT)



Le 29 novembre, le 4e Comité de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) s'est tenu à la préfecture de la Haute-Vienne, en présence de Michel BARNIER, Premier ministre, François DUROVRAÏ, ministre délégué aux Transports, Étienne GUYOT, préfet de la Nouvelle-Aquitaine et François PESNEAU, préfet de la Haute-Vienne. Cette réunion a permis de présenter un bilan de l'année écoulée et de faire le point sur plusieurs sujets tel que la desserte et la fréquentation de la ligne, la qualité de service, les travaux en cours et le déploiement du matériel roulant Oxygène. Plus d'infos sur le site ecologie.gouv.fr



ENVIRONNEMENT

Réunion des Conseils de bassin Bordeaux-Aquitaine et Charente-Cognac



Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Étienne GUYOT, a réuni les Conseils de bassin viticole Bordeaux-Aquitaine et Charente-Cognac. Dans le contexte que traverse la filière viticole française, les discussions ont porté sur les perspectives à court, moyen et plus long termes avec, notamment, un bilan du dispositif d'arrachage des vignes et des aides à la filière. Pour la Charente, l'accent était également porté sur les conséquences des taxes anti-dumping chinoises. Plus d'info sur <https://bit.ly/3ZCpszm> et <https://bit.ly/3Dnlkf4>

1ères rencontres des acteurs de la géothermie



Organisées conjointement par l'État, le Conseil régional et le pôle Avénia le 18 novembre dernier, ces rencontres se sont conclues par la signature d'une convention articulée autour de 4 thématiques : impulser la création d'un écosystème régional favorisant la géothermie, former les acteurs de cette filière, promouvoir la géothermie et encourager le développement de la filière. [Plus d'infos sur le site IRE.](#)

Nomination des lieutenants de louveterie pour la période 2025-2029

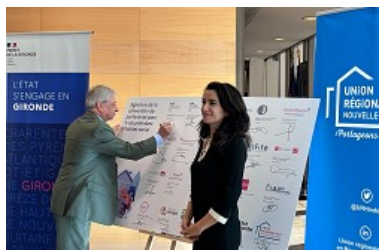


Étienne GUYOT, préfet de la Gironde, a nommé 59 lieutenants de louveterie pour le prochain mandat qui prendra effet au 1er janvier 2025 pour une durée de 5 ans. Les lieutenants de louveterie sont des collaborateurs bénévoles de l'administration qui interviennent, sur ordre du préfet, pour mettre fin aux dommages causés par des animaux de la faune sauvage lorsque les moyens ordinaires de gestion ont été insuffisants ou impossibles à mettre en œuvre. [Plus d'infos sur le site IDE.](#)



LOGEMENT - HABITAT

Sécurité dans l'habitat social : signature de la convention de partenariat avec les bailleurs sociaux girondins.



Le 28 novembre, le préfet de la Gironde, les procureurs de la République de Bordeaux et de Libourne, ainsi que la présidente de l'Union régionale des HLM et les bailleurs sociaux, ont signé une convention pour la sécurité dans l'habitat social en Gironde. Ce dispositif permet aux bailleurs de faire assermenter leurs agents afin qu'ils puissent dresser des procès verbaux. Ils pourront ainsi, le cas échéant, constater tous délits et contraventions portant atteinte aux propriétés dont ils ont la garde. Plus globalement, cette convention permet une coordination des actions de sécurisation sur le terrain, et facilite l'action des services de police et de gendarmerie en lien avec les bailleurs sociaux. Plus d'infos sur <https://bit.ly/3VQdyki>



Le préfet à l'écoute de représentant des syndicats agricoles.



À l'occasion des récentes manifestations agricoles, le préfet Étienne GUYOT a rencontré les présidents des organisations syndicales (FNSEA, JA, CR). Il a rappelé les aides de l'État déjà en vigueur, ainsi que la volonté du gouvernement de répondre activement à la demande de la profession. Il a pris note des attentes exprimées, notamment celles sur la simplification des normes, la fiscalité et le revenu agricole. Enfin, le préfet a assuré les représentants des principaux syndicats agricoles de son plein soutien et de la mobilisation active des services de l'État pour les accompagner dans cette crise.

L'État présent au salon Vinitech aux côtés de la Chambre d'agriculture



Du 26 au 28 novembre, Bordeaux a accueilli le salon Vinitech. A cette occasion, l'État (la DRAAF) et la Chambre d'agriculture ont mis en place un espace dédié à la transition agroécologique, pour une agriculture durable et rentable. Les partenaires (interprofessions, entreprises spécialisées, associations, instituts de recherche, Région Nouvelle-Aquitaine, établissements d'enseignement agricole) ont pu répondre aux questions du public et présenter des solutions qui permettent d'assurer la performance économique et la performance environnementale des exploitations.. Plus d'infos sur le site IRE.

Viticulture : ouverture du dispositif de prêts bonifiés viticoles en Gironde



Pour accompagner les entreprises viticoles dans le remboursement de leur prêt garanti par l'État (PGE), le Gouvernement a mis en place un dispositif de prêts bonifiés à 2,5%. Construit avec les filières viticoles, ce dispositif doit permettre aux viticulteurs d'étaler dans le temps leurs obligations bancaires et ainsi de libérer de la trésorerie. Le guichet de dépôt des demandes est désormais ouvert pour le département de la Gironde et les prêts bonifiés pourront être accordés jusqu'au 1^{er} juillet 2025. Plus d'infos sur le site IDE.

L'État soutient les coopératives vitivinicoles en Nouvelle-Aquitaine



L'État soutient financièrement des audits, à la fois financiers, économiques et RH, auprès d'une quinzaine de caves et unions coopératives vitivinicoles de Nouvelle-Aquitaine, afin de leur permettre de faire face aux difficultés économiques qu'elles rencontrent, et de traverser la crise sans précédent qui dure depuis plusieurs années. Les caves et unions coopératives vitivinicoles néo-aquitaines regroupent près de 3 900 vignerons et exploitent près de 40 000 hectares. Plus d'infos sur le site IRE.



ÉCONOMIE - EMPLOI

Dispositif de soutien aux tiers-lieux 2024 : 9 projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Dans le cadre du dispositif 2024 de soutien aux tiers-lieux, mis en place par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), 9 nouveaux projets néo-aquitains sont lauréats du label « Fabriques de territoires » et de l'appel à projet « Manufactures de proximité ». L'État apporte un soutien financier de 800 000 euros à ces projets. « Fabriques de territoires » est un dispositif lancé par l'ANCT pour soutenir des tiers-lieux généralistes qui développent des services de proximité et des activités économiques au sein de territoires fragiles. Quant aux Manufactures de proximité, elles sont des unités de production locales qui soutiennent les artisans et les producteurs locaux. Plus d'infos sur <https://bit.ly/3P7Rez8>

Lancement de la 4^{ème} promotion ETIncelles : 4 entreprises lauréates en Nouvelle-Aquitaine



Le programme ETIncelles vise à répondre aux préoccupations de terrain que rencontrent les dirigeants d'entreprises, en fluidifiant leurs relations avec les organismes publics et en créant les conditions pour une meilleure compréhension de l'offre de service à leur disposition. Pour cette quatrième promotion du programme, 4 entreprises ont été sélectionnées en Nouvelle-Aquitaine pour être accompagnées par la Direction Générale des Entreprises (DGE). [Plus d'infos sur le site IRE.](#)

Des formations innovantes pour les salariés et les entreprises de la métallurgie



En Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du dispositif « engagement de développement de l'emploi et des compétences », l'État soutient la mise en œuvre de formations professionnelles innovantes au bénéfice des salariés et entreprises du secteur de la métallurgie à hauteur de 300 000 euros en 2024-2025. Ce dispositif s'adresse aux PME de la métallurgie et vise en priorité les publics en situation de fragilité [Plus d'infos sur le site IRE.](#)



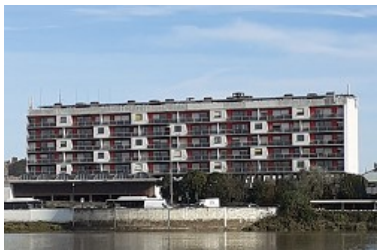
SANTÉ - SOLIDARITÉ

L'État renforce son engagement dans la lutte contre la précarité alimentaire



Au regard des difficultés que peuvent rencontrer les étudiants, le Gouvernement a mobilisé cette année une enveloppe exceptionnelle de 10 millions d'euros, dédiée à la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants. En Nouvelle-Aquitaine, ce sont 23 projets qui vont bénéficier de cette aide exceptionnelle de l'État, pour un montant total de 418 000 €. Ce soutien vient compléter les moyens déjà mobilisés par l'État dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous », lancé par le Gouvernement en novembre 2022 et qui a permis de financer 43 projets en Nouvelle-Aquitaine pour un montant de 2,2 millions d'euros en 2023. [Plus d'infos sur le site IRE.](#)

Plan hiver: l'ancienne caserne des pompiers de la Benaugé à Bordeaux accueille des sans-abris



L'ancienne caserne accueillera jusqu'à 72 personnes sans domicile fixe. Géré par l'association du Diaconat pour le compte de l'État, ce dispositif d'hébergement d'urgence vient compléter l'offre d'hébergement en Gironde qui atteindra 2150 places cet hiver. Plus généralement, l'État finance 1 911 places d'hébergement pérenne, ouvertes toute l'année en Gironde pour l'accueil des personnes en difficulté. Et pour faire face aux besoins d'hébergement accrus pendant la période hivernale, l'État confirme son engagement en ouvrant progressivement 241 places d'hébergement d'urgence temporaire. [Plus d'infos sur le site IDE.](#)

L'État œuvre pour une solution de transport pour les femmes victimes de violences conjugales



Le 25 novembre dernier, le préfet de la Gironde Étienne GUYOT a signé, en partenariat avec l'association pour l'accueil des femmes en difficulté (APAFED) et deux syndicats de taxis, une convention relative au transport des victimes de violences conjugales. Ce dispositif a pour but de pallier les difficultés de mobilité de ces femmes et doit leur permettre d'effectuer une mise à l'abri, des démarches médico-légales et des démarches judiciaires [Plus d'infos sur le site IDE.](#)



L'État rachète deux sites emblématiques de la Préhistoire en Nouvelle-Aquitaine



Il s'agit de l'abri de Cro-Magnon et de la grotte ornée magdalénienne de Saint-Cirq, aux Eyzies (Dordogne). Situés au sein du grand site de France de la Vallée de la Vézère, ces deux sites sont tous deux classés au titre des Monuments historiques et sont une composante du bien « Grottes ornées et sites préhistoriques de la vallée de la Vézère », inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en 1979. La protection de ce patrimoine fragile est un enjeu essentiel pour assurer leur pérennité pour les générations futures. [Plus d'infos sur le site IRE.](#)



La Nouvelle-Aquitaine reste la première région touristique malgré une baisse de fréquentation



Pendant la saison estivale 2024, la Nouvelle-Aquitaine confirme sa place de première région touristique de France avec 47 millions de nuitées dans ses hébergements collectifs. Plus d'infos sur www.insee.fr

En bref:

Mouvements du corps préfectoral en Nouvelle-Aquitaine

- **Sylvain PELLETERET**, nommé secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR), en remplacement de Patrick AMOUSSOU-ADEBLE. Il a pris officiellement ses fonctions le lundi 9 décembre 2024
- **Marie AUBERT**, nommée préfète de la Dordogne, en remplacement de Jean-Sébastien LAMONTAGNE. Elle a pris officiellement ses fonctions le lundi 25 novembre 2024.
- **Jean-Marie GIRIER**, nommé préfet des Pyrénées-Atlantiques, en remplacement de Julien CHARLES. Il a pris officiellement ses fonctions le lundi 25

novembre 2024.

- **Serge BOULANGER**, nommé préfet de la Vienne, en remplacement de Jean-Marie GIRIER. Il a pris officiellement ses fonctions le lundi 25 novembre 2024.



Pour se désabonner de cette newsletter, veuillez visiter le lien suivant: [se désabonner](#)
© 2024 en Gironde